

REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE OPEN DES MAITRES NATATION ARTISTIQUE 2023

Rappel : Les objectifs du programme des Maîtres sont de promouvoir la pratique sportive dans la compétition, la convivialité, le fair-play, et le respect d'autrui à travers les cinq disciplines de la Fédération Française et plus particulièrement notre discipline la Natation Artistique.

Les règlements FINA sur tous les aspects de la Natation Artistique pour les 4 années 2018 à 2022 avaient été traduits.

Les nouveaux règlements FINA devraient être diffusés plus tard, attention ils seront certainement appliqués pour les Championnats du Monde 2023.

Pour la saison 2022/2023, afin de lancer notre saison sereinement, **nous avons décidé de conserver les règlements en cours pour nos Championnats de France de Caen des 16 au 18 juin 2023.**

Certains aménagements du règlement FINA pour les Championnats de France des Maîtres ont été votés et entérinés par la Commission Fédérale des Maîtres.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE OPEN

- **Les Championnats de France Open 2023 se dérouleront les 16,17 et 18 juin à Caen.**
Une communication sera envoyée par la FFN afin d'en faire la promotion au niveau international.
- **Pour les Championnats de France Open 2024** : les clubs peuvent, d'ores et déjà, déposer leurs candidatures auprès de la C.O.F (Commission d'Organisation Fédérale) à : gilles.sezionale@ffnatation.fr

Avec une copie à

- yoyoswimnanterre@gmail.com
- nannou.becquet@orange.fr
- magali.tapret@ffnatation.fr
- sophie.lardillat@ffnatation.fr
- odp@ffnatation.fr

LES ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE OPEN

Une réunion, avant la compétition ainsi qu'avant chaque épreuve sera organisée sous la direction du juge arbitre, pour tous les clubs et pays.

- **La Participation :**

L'âge minimum de participation sera de **25 ans** conformément au règlement Masters FINA et LEN.

- **Les Epreuves :**

Les Ballets Techniques, Libres et Libres, Combinés seront nagés conformément aux règlements de la FINA soit pour les solos, duos, duos mixtes et équipes en participant **obligatoirement** aux 2 épreuves (technique et libre).

- ❖ Les ballets techniques seront nagés conformément aux règlements FINA et LEN (218-2022) en maillot noir et bonnet blanc.
- ❖ Les tatouages seront acceptés.

- **Les Catégories d'Age, Tirages au sort et les Podiums :**

- ❖ Les groupes d'âge FINA Natation Artistique seront respectés pour tous les podiums et tous les titres de Champions de France Open et Français.
- ❖ Un tirage au sort de la première épreuve sera effectué 48h maximum avant le début de la compétition.
- ❖ Un second tirage au sort sera procédé à l'issue du classement de la 1^{ère} épreuve en tenant compte du nombre de participants. Le juge arbitre aura la charge du découpage des groupes.
- ❖ Pour nos Championnats de France un tirage au sort aléatoire pourra mixer les catégories (en technique ou/et en libre) à condition de respecter et d'énoncer les groupes d'âge. Exemple : passage 25-29 ans avec les 30-39 et 40-49 ans... .. 50-59 ans 60-69 ans avec les 70 et plus, etc)

- **Les podiums :** 2 podiums seront organisés un Français et un Open (si des clubs étrangers se positionnent dans les 3 premières places).

Seulement pour les Solos et Duos : 3 classements distincts seront effectués :

- ❖ Un Classement Hommes
- ❖ Un Classement Femmes
- ❖ Un Classement Mixte

Sur les podiums, les nageurs (es) devront obligatoirement se présenter en tenue correcte soit : de club ou en maillot de compétition. (Aucune tenue de ville ne sera acceptée).

L'Informatique et le Classement National des Clubs

Un logiciel informatique personnalisé aux Maîtres a permis de régler les problèmes des années précédentes.

Les personnes en charge du logiciel informatique sont :

- Andrée Longevial - Billiet andree.longevial-billiet@orange.fr
- Lionel Muller lionel.muller667@gmail.com

- À la suite des Championnats de France de Lille de 2022, il a été établi le 1^{er} Classement National des Clubs Français Masters afin de valoriser et gratifier l'implication des 42 associations présentes.

Nous rééditerons ce classement en 2023.

Les personnes en charge du classement sont :

- Andrée Longevial-Billiet andree.longevial-billiet@orange.fr
- Dominique Blanc-Lainé Dominique@Blanc-Laine.com
- Anne Becquet-Legendre nannou.becquet@orange.fr

- **Le Jugement :**

Chaque club devra mettre à disposition de l'organisation un juge ou une personne.

Une amende de 50 euros sera appliquée en cas d'impossibilité du club (à l'exception des clubs ne présentant qu'un solo).

- ❖ Pour le jugement et les épreuves, qui sont spécifiques aux Maîtres, une réunion pour les juges lors des Championnats de France sera mise en place.
- ❖ Dominique Blanc-Lainé Dominique@Blanc-Laine.com est la référente réglementaire, nommée par la commission des Maîtres Natation Artistique. Elle animera la réunion avec le juge arbitre.

- **Pour les Ballets Techniques :**

- ❖ **En solo et duo** : tous les éléments techniques doivent être exécutés parallèles aux juges.
- ❖ **En équipe** : Le placement est libre
- ❖ **Pour l'action de connexion (duo et équipe)** : la partie connectée doit être la même partie du corps pour chaque nageur. (Exemple : main à main, pied à pied etc.)
(Pénalisable : tenir par un bras la jambe de l'autre duettiste,)
Attention ! Lorsque la connexion est terminée, une transition rapide doit permettre de reprendre la chorégraphie en regardant du même côté.
- ❖ Les portés, les éjectés ne sont pas autorisés.
- ❖ Pour les éléments techniques, vérifier que vous avez bien mis qu'une fois l'action de connexion, qu'un seul cercle etc ...

Exemples des pénalités ayant été sanctionnées :

- La fin de la vrille et du barracuda avec un groupé à la surface.
(Oubli de la descente verticale)
- La fin du barracuda jambe pliée qui ne reste pas pliée jusque sous l'eau.
- Erreur dans la combinaison des ballet leg, de la cascade.